

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE LABASTIDE DE PENNE**  
**N°10**

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 10  
Date de la convocation : 31/03/2023

Séance du 06/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et six avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Michel ROUMIGUIE, Maire.

Etaient présents : BORDERIE D. FOURTANET C. BLANC C. MADDELEIN R. CLAVEL J. MALRIC P. BOUNIOU S. FRABEL S.. ROUMIGUIE P.

Absent : PRADAL S

**Objet : Remplacement Menuiserie Bâtiment Communal**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les fenêtres de la mairie ont été changées en 2020 dans le cadre de la rénovation et de l'économie énergétique du bâtiment Public.

Afin de compléter cette rénovation, il est envisagé le remplacement des portes ainsi que les portes de garage.

L'entreprise sollicitée en 2019 pour les fenêtres nous a fait parvenir un devis dont le montant s'élève :

- 1 Porte entrée : 4849.00 € HT
- 1 Porte fenêtre : 957.60 € HT
- 1 Porte fenêtre : 940.50 € HT
- 2 Portes de Garage : 5362.00 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise ATME, qui avait procédé aux travaux en 2020, pour compléter la rénovation de la mairie.

De demander une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux.

D'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire le : 7 avril 2023.

Et publié ou notifié le : 7 avril 2023

LE MAIRE

J-M ROUMIGUIÉ

Le :6 avril 2023

